

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00133

Numéro SIREN : 393 578 422

Nom ou dénomination : 4 B

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/015884

Actif	Valeurs au 31/10/22			Valeurs au 31/10/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	10 671		10 671	10 671
Autres immobilisations incorporelles	1 599 030	1 362 269	236 761	283 347
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 824	6 824		
Constructions	149 827	140 275	9 552	12 298
Installations tech., matériel, outillages industriels	79 449	79 337	113	1 914
Autres immobilisations corporelles	48 299	46 102	2 197	3 082
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	61		61	
Prêts				
Autres immobilisations financières	224 656		224 656	216 266
Total de l'actif immobilisé (I)	2 118 817	1 634 807	484 010	527 579
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	118 652		118 652	126 913
Autres créances (3)	58 907		58 907	8 837
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	905 253	35 403	869 851	1 005 253
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	171 141		171 141	385 186
Charges constatées d'avance (3)	33		33	33
Total de l'actif circulant (II)	1 253 986	35 403	1 218 583	1 526 223
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	3 372 803	1 670 210	1 702 593	2 053 802
(1) Dont droit au bail	10 671			10 671
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif	Valeurs au 31/10/22	Valeurs au 31/10/21
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 216 249	1 210 901
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	174 430	205 348
Situation nette	1 434 679	1 460 249
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	1 434 679	1 460 249
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I) Bis		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 053	59 203
Emprunts et dettes financières diverses (3)	77 704	478 482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	120 763	33 124
Dettes fiscales et sociales	38 395	22 744
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	267 914	593 553
Écarts de conversion passif (IV)		
Total du passif (I + II + III + IV)	1 702 593	2 053 802
(1) Dont à plus d'un an	2 353	30 537
(1) Dont à moins d'un an	265 560	563 016
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Détail Compte de résultat			Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA	Du 01/11/20 Au 31/10/21		% CA	Variation	
									en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)										
Production vendue (biens et services)			1 246 100	100,00		1 243 375	100,00		2 726	0,22
Montant net du chiffre d'affaires			1 246 100	100,00		1 243 375	100,00		2 725	0,22
Reprises provis. (amorts), trans. charges			6 665	0,53		8 853	0,71		-2 188	-24,72
Total des produits d'exploitation (I)			1 252 765	100,53		1 252 228	100,71		537	0,04
Charges d'exploitation (2)										
Autres achats et charges externes			947 684	76,05		920 258	74,01		27 427	2,98
Impôts, taxes et versements assimilés			4 287	0,34		4 122	0,33		165	3,99
Dot. aux amortissements et dépréc.										
Sur immobilisations : dot. aux amortis.			32 632	2,62		39 406	3,17		-6 774	-17,19
Autres charges			80	0,01		1			79	
Total des charges d'exploitation (II)			984 683	79,02		963 786	77,51		20 897	2,17
Résultat d'exploitation			268 081	21,51		288 442	23,20		-20 361	-7,06
Quotes-parts résul. sur op. en com.										
Produits financiers										
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 005	0,32		16 007	1,29		-12 001	-74,98
Reprises sur prov. et dépr., transf. charges						3 323	0,27		-3 323	-100,00
Total des produits financiers (V)			4 005	0,32		19 329	1,55		-15 324	-79,28
Charges financières										
Dot. amortissements, dépréc., provisions			35 403	2,84					35 403	
Intérêts et charges assimilées (4)			1 399	0,11		1 377	0,11		22	1,61
Total des charges financières (VI)			36 802	2,95		1 377	0,11		35 425	
Résultat financier			-32 796	-2,63		17 952	1,44		-50 749	-282,68
Résultat courant			235 285	18,88		306 394	24,64		-71 109	-23,21
Produits exceptionnels										
Sur opérations de gestion			221	0,02					221	
Sur opérations en capital			644	0,05					644	
Total des produits exceptionnels (VII)			865	0,07					865	
Charges exceptionnelles										
Sur opérations en capital			17 842	1,43					17 842	
Dot. amortissements, dépréc., provisions			1 546	0,12		15 891	1,28		-14 346	-90,27
Total des charges exceptionnelles (VIII)			19 387	1,56		15 891	1,28		3 496	22,00
Résultat exceptionnel			-18 523	-1,49		-15 891	-1,28		-2 631	-16,56
Impôt sur les bénéfices (X)			42 332	3,40		85 155	6,85		-42 823	-50,29
Total des produits (I+III+V+VII)			1 257 635	100,93		1 271 557	102,27		-13 922	-1,09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 083 205	86,93		1 066 209	85,75		16 995	1,59
Bénéfice ou Perte			174 430	14,00		205 348	16,52		-30 918	-15,06
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			1 212							

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité de Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont composées d'une part d'un droit au bail et d'autre part de l'usufruit des immobilisations corporelles et incorporelles démembrées. Le droit d'usufruit de chaque bien démembré est amorti selon la méthode prospective, en linéaire sur sa valeur nette comptable connue à la date du démembrement, sur 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Agencement et aménagement des constructions 5 à 10 ans

Matériels et outillages industriels 4 à 7 ans

Matériels informatique 3 à 7 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon la durée de vie prévue.

Les immobilisations corporelles correspondent aux biens nécessaires à l'exploitation de l'établissement secondaire dont la SAS 4B a conservé la pleine propriété.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Intégration fiscale

La SAS 4B est membre d'un groupe fiscalement intégré dont la convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt dans les filiales est identique à celle qui existerait en l'absence d'option pour ce régime.

Note sur le bilan actif

Fonds commercial

Désignation	Valeur nette	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
Droit au bail	10 671	10 671		
Total	10 671	10 671		

Commentaires sur immobilisations

Le poste "Autres mmobilisations incorporelles" correspond au droit d'Usufruit de chaque bien démembré.

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	1 704 974		95 273	1 609 701
Immobilisations corporelles	284 399			284 399
Immobilisations financières	216 266	8 450		224 717
Total	2 205 640	8 450	95 273	2 118 817
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 410 955	28 744	77 431	1 362 269
Immobilisations corporelles	267 105	5 433		272 538
Total	1 678 060	34 178	77 431	1 634 807

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	224 656		224 656
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	118 652	118 652	
Autres créances	58 907	58 907	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	559
Autres créances	210
Disponibilités	
Total	769

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Le capital social s'élève à 40 000 €, divisé en 2 500 actions de 16 € chacune et de même catégorie.

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	2 500	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	2 500	16

Provisions pour dépréciations

La provision pour dépréciation concerne la perte de valeur de certaines valeurs mobilières de placements (OPCVM) détenues par la SAS 4B au 31 Octobre 2022.

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations		35 403		35 403
Total		35 403		35 403

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	31 053	28 699	2 353	
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	77 704	77 704		
Fournisseurs et comptes rattachés	120 763	120 763		
Dettes fiscales et sociales	38 395	38 395		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	267 914	265 560	2 353	

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	514
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 982
Dettes fiscales et sociales	2 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	10 604

Tableau des variations des capitaux propres

	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Reserve légale	4 000			4 000
Reserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 210 901	5 348		1 216 249
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	205 348	174 430	205 348	174 430
TOTAL	1 460 249	179 779	205 348	1 434 679

1

•

Engagements financiers

Engagements donnés

La SAS 4B a donné à la Société Générale en garantie du remboursement d'un emprunt contracté par une SCI le nantissement du fonds de commerce dont elle détient l'usufruit ainsi qu' une délégation de loyers.

Identité de la société consolidante

LA SAS 4B appartient au périmètre de consolidation du groupe TITAN dont la société mère est la SAS TITAN domiciliée ZAC de Borde Blanche à Villefranche de Lauragais (31 290) - Siret: 487 491 532 00023 RCS de Toulouse.

Transactions - parties liées

- Le montant des différentes prestations facturées par la société mère à sa société fille: la SAS 4B s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022 à 15 000 € HT.
- La société 4B facture à la société TONEKYO (société sœur) des prestations de location gérance relatives à la nue-propriété d'un fonds de commerce d'hypermarché et à la pleine propriété d'un fonds de commerce station-service. Le montant facturé au titre de l'exercice clos le 31/10/2022 s'élève à 1 246 100,03 € HT.
- Par ailleurs, la SCI SERSOTAN, société sœur de la SAS 4B, facture à cette dernière, un montant de loyers immobiliers s'élevant à : 912 645,71 € HT.

Autres informations

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Commissaires aux comptes

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 100	2 200
Total	2 100	2 200

« 4B »

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
31290 – VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
R.C.S. TOULOUSE : 393 578 422
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 19 AVRIL 2023

RESOLUTION 2

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport général du Commissaire aux comptes,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 octobre 2022,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		174 430 euros
- A titre de dividendes	174.430 euros	
	174 430 euros	174 430 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 1 260 249 euros et se répartiraient ainsi qu'il suit :

- Capital social	40 000 euros
- Réserve légale	4 000 euros
- <u>Autres réserves</u>	<u>1 216 249 euros</u>
- TOTAL	1 260 249 euros

Il est ici précisé que le montant des dividendes par action s'établirait à 70 euros et qu'ils seront mis en paiement à compter du 15 mai 2023.

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende par actions	Montant des dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %	Montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
2021	200 000 euros	80 euros	200 000 euros	
2020	300 000 euros	120 euros	300 000 euros	
2019	3 800 000 euros	1 520 euros	3 800 000 euros	

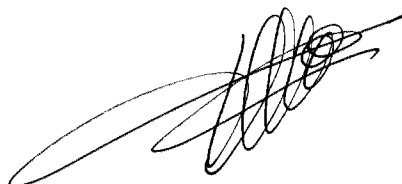
RESOLUTION 5

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et plus précisément au cabinet MORVILLIERS - SENTENAC pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

POUR COPIE CONFORME

Le Président



4 B

**Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 octobre 2022

Aux actionnaires de la société 4B SAS

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 4B sas relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sophie LAVIT BACOU
Le château – 81470 ALGANS
Téléphone : 05 63 75 22 84.

Commissaire aux comptes inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Toulouse

 **commissaire
aux comptes**

SL

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assurée que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Algans, le 11 avril 2023

Sophie LAVIT BACOU

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Toulouse

Lieu-dit Le Château -81470- Algans



Sophie LAVIT BACOU

Le château – 81470 ALGANS

Téléphone : 05 63 75 22 84.

Commissaire aux comptes inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Toulouse

 **commissaire
aux comptes**

Annexe :

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Actif

Valeurs au 31/10/22

Valeurs au
31/10/21

Val. Brutes

Amort. & dépréc.

Val. Nettes

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

10 671

10 671

10 671

Autres immobilisations incorporelles

1 599 030

1 362 269

236 761

283 347

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

6 824

6 824

Constructions

149 827

140 275

9 552

12 298

Installations tech., matériel, outillages industriels

79 449

79 337

113

1 914

Autres immobilisations corporelles

48 299

46 102

2 197

3 082

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

61

61

Prêts

Autres immobilisations financières

224 656

224 656

216 266

Total de l'actif immobilisé (I)

2 118 817

1 634 807

484 010

527 579

Actif circulant

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

118 652

118 652

126 913

Autres créances (3)

58 907

58 907

8 837

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

905 253

35 403

869 851

1 005 253

Instruments de trésorerie

Disponibilités

171 141

171 141

385 186

Charges constatées d'avance (3)

33

33

33

Total de l'actif circulant (II)

1 253 986

35 403

1 218 583

1 526 223

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)

Primes de remboursement des emprunts (IV)

Écarts de conversion actif (V)

Total de l'actif (I + II + III + IV + V)

3 372 803

1 670 210

1 702 593

2 053 802

(1) Dont droit au bail

10 671

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

10 671

PassifValeurs
au 31/10/22Valeurs
au 31/10/21**Capitaux propres**

Capital (dont versé 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 216 249	1 210 901
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	174 430	205 348
Situation nette	1 434 679	1 460 249
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		

Total des capitaux propres (I)

1 434 679

1 460 249

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

Total des autres fonds propres (I) Bis**Provisions**

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total des provisions (II)**Dettes (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 053	59 203
Emprunts et dettes financières diverses (3)	77 704	478 482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	120 763	33 124
Dettes fiscales et sociales	38 395	22 744
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		

Total des dettes (III)

267 914

593 553

Écarts de conversion passif (IV)**Total du passif (I + II + III + IV)**

1 702 593

2 053 802

(1) Dont à plus d'un an

2 353

30 537

(1) Dont à moins d'un an

265 560

563 016

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Si

Détail Compte de résultat			Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA	Du 01/11/20 Au 31/10/21		% CA	Variation	
									en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)										
Production vendue (biens et services)			1 246 100	100,00		1 243 375	100,00		2 726	0,22
Montant net du chiffre d'affaires			1 246 100	100,00		1 243 375	100,00		2 725	0,22
Reprises provis. (amorts), trans. charges			6 665	0,53		8 853	0,71		-2 188	-24,72
Total des produits d'exploitation (1)			1 239 435	100,53		1 234 522	100,71		4 913	0,04
Charges d'exploitation (2)										
Autres achats et charges externes			947 684	76,05		920 258	74,01		27 427	2,98
Impôts, taxes et versements assimilés			4 287	0,34		4 122	0,33		165	3,99
Dot. aux amortissements et dépréc.										
Sur immobilisations : dot. aux amortis.			32 632	2,62		39 406	3,17		-6 774	-17,19
Autres charges			80	0,01		1			79	
Total des charges d'exploitation (2)			984 683	79,02		963 786	77,51		20 897	2,17
Résultat d'exploitation			268 081	21,51		288 442	23,20		-20 361	-7,06
Quotes-parts résul. sur op. en com.										
Produits financiers										
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 005	0,32		16 007	1,29		-12 001	-74,98
Reprises sur prov. et dépr., transf. charges						3 323	0,27		-3 323	-100,00
Total des produits financiers (V)			4 005	0,32		19 329	1,55		-15 324	-79,28
Charges financières										
Dot. amortissements, dépréc., provisions			35 403	2,84					35 403	
Intérêts et charges assimilées (4)			1 399	0,11		1 377	0,11		22	1,61
Total des charges financières (VI)			36 802	2,95		1 377	0,11		35 425	
Résultat financier			-32 796	-2,63		17 952	1,44		-50 749	-282,68
Résultat courant			235 285	18,88		306 394	24,64		-71 109	-23,21
Produits exceptionnels										
Sur opérations de gestion			221	0,02					221	
Sur opérations en capital			644	0,05					644	
Total des produits exceptionnels (VII)			865	0,07					865	
Charges exceptionnelles										
Sur opérations en capital			17 842	1,43					17 842	
Dot. amortissements, dépréc., provisions			1 546	0,12		15 891	1,28		-14 346	-90,27
Total des charges exceptionnelles (VIII)			19 387	1,56		15 891	1,28		3 496	22,00
Résultat exceptionnel			-18 523	-1,49		-15 891	-1,28		-2 631	-16,56
Impôt sur les bénéfices (X)			42 332	3,40		85 155	6,85		-42 823	-50,29
Total des produits (I+III+V+VII)			1 257 635	100,93		1 271 557	102,27		-13 922	-1,09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 083 205	86,93		1 066 209	85,75		16 995	1,59
Bénéfice ou Perte			174 430	14,00		205 348	16,52		-30 918	-15,06

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

1 212

JL

L'Annexe

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité de Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont composées d'une part d'un droit au bail et d'autre part de l'usufruit des immobilisations corporelles et incorporelles démembrées. Le droit d'usufruit de chaque bien démembré est amorti selon la méthode prospective, en linéaire sur sa valeur nette comptable connue à la date du démembrement, sur 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	4 à 7 ans
Matériels informatique	3 à 7 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon la durée de vie prévue.

Les immobilisations corporelles correspondent aux biens nécessaires à l'exploitation de l'établissement secondaire dont la SAS 4B a conservé la pleine propriété.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Intégration fiscale

La SAS 4B est membre d'un groupe fiscalement intégré dont la convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt dans les filiales est identique à celle qui existerait en l'absence d'option pour ce régime.

Note sur le bilan actif

Fonds commercial

Désignation	Valeur nette	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
Droit au bail	10 671	10 671		
Total	10 671	10 671		

Commentaires sur immobilisations

Le poste "Autres mmobilisations incorporelles" correspond au droit d'Usufruit de chaque bien démembré.

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	1 704 974		95 273	1 609 701
Immobilisations corporelles	284 399			284 399
Immobilisations financières	216 266	8 450		224 717
Total	2 205 640	8 450	95 273	2 118 817
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 410 955	28 744	77 431	1 362 269
Immobilisations corporelles	267 105	5 433		272 538
Total	1 678 060	34 178	77 431	1 634 807

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	224 656		224 656
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	118 652	118 652	
Autres créances	58 907	58 907	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	559
Autres créances	210
Disponibilités	
Total	769

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Le capital social s'élève à 40 000 €, divisé en 2 500 actions de 16 € chacune et de même catégorie.

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	2 500	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	2 500	16

Provisions pour dépréciations

La provision pour dépréciation concerne la perte de valeur de certaines valeurs mobilières de placements (OPCVM) détenues par la SAS 4B au 31 Octobre 2022.

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations		35 403		35 403
Total		35 403		35 403

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	31 053	28 699	2 353	
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	77 704	77 704		
Fournisseurs et comptes rattachés	120 763	120 763		
Dettes fiscales et sociales	38 395	38 395		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	267 914	265 560	2 353	

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	514
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 982
Dettes fiscales et sociales	2 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	10 604

Tableau des variations des capitaux propres

	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Reserve légale	4 000			4 000
Reserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 210 901	5 348		1 216 249
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	205 348	174 430	205 348	174 430
TOTAL	1 460 249	179 779	205 348	1 434 679

Note sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Produits	CA France	CA Export
Prestations de services	1 246 100	
Chiffres d'affaires	1 246 100	

Ventilation de l'impôt

Résultats	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	268 081	268 081	66 657	201 424
Résultat financier	-32 796	-73 272	-19 417	-13 379
Résultat exceptionnel	-18 523	-18 523	-4 908	-13 615

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SL

Engagements financiers

Engagements donnés

La SAS 4B a donné à la Société Générale en garantie du remboursement d'un emprunt contracté par une SCI le nantissement du fonds de commerce dont elle détient l'usufruit ainsi qu' une délégation de loyers.

Identité de la société consolidante

LA SAS 4B appartient au périmètre de consolidation du groupe TITAN dont la société mère est la SAS TITAN domiciliée ZAC de Borde Blanche à Villefranche de Lauragais (31 290) - Siret: 487 491 532 00023 RCS de Toulouse.

Transactions - parties liées

- Le montant des différentes prestations facturées par la société mère à sa société fille: la SAS 4B s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022 à 15 000 € HT.
- La société 4B facture à la société TONEKYO (société sœur) des prestations de location gérance relatives à la nue-propriété d'un fonds de commerce d'hypermarché et à la pleine propriété d'un fonds de commerce station-service. Le montant facturé au titre de l'exercice clos le 31/10/2022 s'élève à 1 246 100,03 € HT.
- Par ailleurs, la SCI SERSOTAN, société soeur de la SAS 4B, facture à cette dernière, un montant de loyers immobiliers s'élevant à : 912 645,71 € HT.

Autres informations

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Commissaires aux comptes

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 100	2 200
Total	2 100	2 200